Chassieu Climat

APPEL AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2021

Chassieu en transition dès 2021

Chassieu en transition dès 2021, pourquoi ?

Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que vont avoir sur nos vies la convergence du changement du climat et du pic du pétrole et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement.

La résilience est une capacité à réagir à un choc et à ne pas s'effondrer en cas de rupture d'approvisionnement.

C'est le concept central des initiatives de transition qui proposent de rebâtir la résilience à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'un territoire plus vaste.

Reconnaître à tous le droit de jouir d'une terre propre, d'une eau claire, de l'air pur, d'une alimentation saine et d'un mode de vie harmonieux, c'est le crédo de la transition écologique.

CE N'EST PLUS UN VOEU PIEUX,
C'EST À PRÉSENT UNE CONDITION DE SURVIE.

NOM DE LA LISTE :

NOM DE LA TÊTE DE LISTE :

E-mail :

APPEL AUX CANDIDATS

Les électeurs sont appelés à renouveler le conseil municipal dans un contexte d'urgence écologique.

Les alertes répétées du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), et encore renouvelées au mois d'août dernier, nous incitent à amplifier considérablement la mobilisation citoyenne.

Il s'agit d'un **mandat encore plus déterminant pour notre avenir** et, en tant qu'élus, vous aurez à faire face aux **conséquences du changement climatique sur notre territoire**, sur le bien-être et la santé des personnes, leur sécurité alimentaire, la pérennité des activités économiques, ….

Le réchauffement climatique va avoir des impacts importants sur la métropole de Lyon et sur notre commune :

- **Une forte augmentation de la température** : entre 1,2 et 2,3°C en 2050, avec des avec des températures maximales qui vont grimper de 6 à 7 °C pour le mois le plus chaud et des pics de température de plus de 50°C
- **Des événements météorologiques de plus en plus extrêmes et fréquents** :
  - Une forte augmentation de la fréquence des canicules et des épisodes de sécheresse : 8 j en 2021 → 15 j en 2030
  - Une modification du régime des précipitations → diminution du volume annuel (-10% en 2030) mais occurrence de fortes pluies à caractère méditerranéen

Que peuvent faire les élus locaux ?

Ils ont un rôle essentiel pour la protection des citoyens contre les aléas climatiques, la sobriété énergétique, une moindre dépendance aux énergies fossiles, l'autonomie alimentaire, les mobilités douces, la disponibilité de la ressource en eau, la réduction des déchets à la source, ….

Le Collectif Chassieu Climat a pour objectif de participer à la mise en œuvre de cette transition.

A cet effet, le présent document constitue un essai de synthèse des enjeux actuels et à venir, avec des propositions de solutions concrètes d'ores et déjà éprouvées qui pourraient être intégrées dans vos programmes et actions futures.

Nous nous sommes volontairement restreints à 3 thèmes qui nous ont paru prioritaires :

1. Faire de Chassieu un ilot de fraicheur
2. Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables
3. Soutenir, valoriser et favoriser le « local »

Ce document est envoyé à chaque tête de liste candidate de la commune de Chassieu, qui pourra compléter le tableau associé à chacun de ces 3 thèmes, en le renseignant de son programme : ses engagements, les moyens et le calendrier des actions envisagées, ….

L'ensemble des réponses sera diffusé aux membres du Collectif et plus largement aux chasseland(e)s, dans l'objectif de leur faire connaître vos intentions pour les 5 années à venir.

Au terme des élections, nous resterons à la disposition des élus pour les accompagner au cours de leur mandat afin d'œuvrer conjointement pour une transition écologique et énergétique de la commune.

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce document, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Le Collectif Chassieu Climat

PS : les déplacements en modes actifs ne font pas partie de la démarche dans la mesure où le sujet est porté auprès des candidats par l'Antenne « CassC'Quot La Ville à Vélo », selon une approche assez comparable.

Comment compléter les tableaux ?

Merci de noter dans la 2ème colonne votre réponse, selon les 3 options suivantes :

O **« Oui, nous nous y engageons pour notre prochain mandat**

Soit cet engagement est du ressort de la commune
Indiquer alors « **O-C**»
Soit cet engagement relève de la Métropole, mais nous en soutiendrons le déploiement auprès de la Métropole
Indiquer alors « **O-M** »

Et dans la colonne de droite, précisez quand et comment, le degré de priorité, les moyens et le calendrier envisagé.

? **« Nous allons y réfléchir »**

Indiquer alors « **?** »

Et dans la colonne de droite, précisez vos motifs favorables/défavorables

N **« Non, nous ne nous investirons pas sur cette proposition**

Cet engagement aurait été du ressort de la Commune, mas nous ne nous y investirons pas
Indiquer alors « **N-C** »
Cet engagement serait du ressort de la Métropole, mais nous ne le soutiendrons pas
Indiquer alors « **N-M**»

Et dans la colonne de droite, précisez pourquoi vous n'y adhérez pas

1. Faire de Chassieu un ilot de fraicheur

CONSTATS

• 11% de la surface de Chassieu est arboré, pour une moyenne de 27% à l'échelle du Grand Lyon.
• La formation d'ilots de chaleur en ville peut entrainer des différences de température de plus de 10°C entre le centre de la ville et la campagne la plus froide, avec un maximum au milieu de la nuit,
• Le développement de la Canopée en milieu urbain et péri urbain est un levier pour créer de véritables ilots de fraicheur, une augmentation de 10% de la canopée engendrant une 1°C de température en moins,
• Seulement 15,69 ha sont protégés en Espaces boisés classés (EBC) sur 130,8 ha de surface estimée de canopée sur la commune de Chassieu

OBJECTIFS

Le Plan Canopée de la Métropole du Grand-Lyon, ainsi que le PLU et le PADD, fixent respectivement, depuis ces deux dernières années, des orientations et des objectifs ambitieux en termes de couverture arborée, avec un objectif de progression de 27% à 30% de couverture sur l'ensemble de son territoire d'ici à 2030
Une liste d'orientations est identifiée pour Chassieu, en matière d'aménagements paysagers, de coulée verte, végétalisation des espaces publics. En particulier:
- l'aménagement d'espaces et d'axes de déplacement ombragés, arborés, végétalisés
- le couplage au cas par cas avec une gestion alternative et esthétique des eaux pluviales, à investissements réduits (sans réseaux)
- le tout en cohérence et conformité vis-à-vis des documents d'urbanismes de la métropole et de la commune.

Il s'agit en effet de rattraper le retard de notre commune et de réunir les conditions d'un véritable ilot de fraicheur dans les 15 à 30 années à venir

COMMENT FAIRE ?

• Protéger la canopée par des classements plus contraignants et pérennes,
• Planter des arbres pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur tout en absorbant une grande quantité d'énergie solaire (les arbres assurent en effet une régulation naturelle des températures. En outre, ils purifient l'air, l'eau et les sols, et assurent une évacuation et un filtrage naturels des eaux pluviales),
• Végétaliser aussi les murs et les toitures, autant que possible,
• Rendre plus attractive notre commune par une végétalisation massive et une diversité paysagère (arbres, haies, bosquets, …) avec des espèces locales et mellifères,
• « Renaturer » certains sols, c'est-à-dire enlever la couche étanche de surface pour ramener de la pleine terre et retrouver un sol suffisamment fertile pour y planter des arbres et des végétaux, abritant de la biodiversité,

QUELQUES INITIATIVES EN EXEMPLE

• Plantation d'arbres permettant d'ombrager efficacement les principales voies de circulation vélo-piéton, et lieux de rencontre
• Débitumage des cours d'écoles
• Permis de débitumer et permis de végétaliser l'espace communal accordés aux particuliers
• Mise à disposition des particuliers, désireux d'arborer leurs terrains, de variétés locales d'arbres et d'arbustes fruitiers adaptés.
• Accompagnement des agriculteurs dans la constitution de haies le long leurs exploitations, et encouragement des initiatives d'agroforesterie.

DE L'INTERET D'UN PLAN DIRECTEUR « ILOT DE FRAICHEUR » POUR CHASSIEU

Un schéma directeur serait également l'occasion de traduire, dans la partie « règlement » du PLU de la commune, les orientations du PADD et les références aux guides de conception de la métropole, afin d'encadrer réglementairement, en particulier, les opérations neuves et de rénovation envisagées dans le domaine privé (pour mémoire, 80% de la couverture arborée de la métropole se situe dans le domaine privé).

Ce schéma directeur doit logiquement pouvoir être finalisé dans un délai raisonnable qui pourrait être fixé à décembre 2022.
Selon notre vision, son élaboration pourrait reposer sur les points clés suivants :

- **Un périmètre :**
- Places, parvis, équipements publics ;
- Rues, voies piétonnes et cyclables, coulées vertes ;
- Ecoles
- Actions concrètes identifiées dans le PLU-PADD de 2019 pour les espaces publics ;
- Cadrage réglementaire des projets neufs et rénovation dans le domaine privé (parcelles…).
- **Un contenu :**
- Des objectifs concrets et/ou chiffrés, en cohérence avec les objectifs définis par la métropole (plan Canopée…)
- La référence aux guides de conception établis par la métropole en la matière, auxquels les espaces publics des projets neufs ou de réaménagements devront se conformer ;
- Un plan pluriannuel d'actions et d'investissements identifiés en corrélation avec les programmes d'aménagements et de rénovations prévus d'ici à 2030 d'une part, et avec les objectifs énoncés d'autre part.
- **Une méthode :**
- Au-delà des compétences des services techniques de la ville, un appui de la part de la métropole du Grand Lyon ;
- Une concertation avec les habitants et parties prenantes par exemple par le biais de leur représentation lors de réunions régulières constituant des jalons dans l'élaboration du schéma directeur ;
- Une validation fin 2022 et une mise en œuvre concrète dès 2023.

-

C’est à vous !

		O-C, O-M **?** **N-C, N-M**	Décrivez vos engagements, les moyens et le calendrier envisagés pour chacun des thèmes suivants, ou alors les motifs de votre réserve
1	Vous engagez-vous à mettre en œuvre un schéma directeur « Chassieu Ilot de fraicheur », assorti d’un plan d’actions et d’investissements pluriannuel 2023-2030		
2	Définir des objectifs de protection et de développement de la canopée : augmentation des surfaces des espaces naturels et espaces boisés classés, % d’augmentation de la canopée, …		
3	Définir des objectifs de végétalisation de l’espace public : places, parkings, toits, murs, cours d’écoles et de collèges, trottoirs, ..		
4	Lancer une opération d’envergure sur la commune pour sensibiliser, motiver, former et accompagner tous les acteurs de la commune à la végétalisation de leurs surfaces : industriels, agriculteurs, commerçants, habitants, …. Définir des objectifs de végétalisation des espaces privés		
4	Intégrer la végétalisation des espaces dans la charte architecturale et paysagère de la commune		
5	Vous engagez vous à promouvoir et afficher des objectifs particuliers pour tout ou partie des cinq exemples d’initiatives citées plus haut. Si oui, précisez lesquels et développez.		

2. Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables

CONSTATS

• Au niveau mondial : le dernier rapport du GIEC indique que la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C nécessite des transitions « rapides et de grande envergure » dans tous les domaines,
D'ici à 2030, les émissions mondiales nettes de dioxyde de carbone (CO_2) d'origine humaine devraient être réduites d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010, soit en 20 ans, et il faudrait atteindre un « bilan nul » des émissions aux alentours de 2050,

• Au niveau de la métropole : le dernier bilan du Plan Climat Energie Territorial (PCET) présente une baisse en 15 ans, de 16 % seulement des émissions de gaz à effet de serre entre 2000 et 2015,

• Au niveau d'une commune, les consommations énergétiques sont le second poste de dépense des collectivités après les charges de personnel. Les bâtiments communaux représentent 3/4 de sa consommation d'énergie.

OBJECTIFS

• Les engagements internationaux visent à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre et diviser par deux la consommation d'énergie finale d'ici 2050 en augmentant celle des énergies renouvelables.

• Le Schéma Directeur des Energies (SDE) de la métropole de Lyon prévoit de réduire de 20 % la consommation d'énergie entre 2013 et 2030 et passer de 7 % à 17 % d'énergie renouvelable et de récupération. In fine, l'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre sera de 43 % sur le territoire métropolitain entre 2000 et 2030

COMMENT FAIRE ?

• Prioriser les besoins essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie par des actions de sobriété :
  - Éteindre l'éclairage public la nuit (41% des consommations d'électricité des collectivités territoriales), éteindre les vitrines et les bureaux inoccupés la nuit, éviter l'étalement urbain, limiter la consommation des ménages, …,

• Prôner l'efficacité énergétique : isoler bâtiments administratifs, industriels, associatifs et privés, privilégier les transports « doux », améliorer le rendement des appareils électriques ou des véhicules, ….
• Privilégier les énergies renouvelables pour leur caractère inépuisable,
• Sensibiliser les citoyens : informations, animations, …,
• Soutenir le développement d'énergies citoyennes : solaire photovoltaïque, solaire thermique
• Favoriser l'implantation des énergies renouvelables pour les constructions neuves, la réhabilitation de bâtiments anciens ou les bâtiments agricoles,

QUELQUES INITIATIVES

• Réduction de l'éclairage nocturne,
• Label « Villes et villages étoilés »,
• Toitures solaires,
• Ombrières photovoltaïques,
• Espace Info Energie et cadastre solaire,
• Sociétés d'investissement citoyen pour accompagner le développement d'installations solaires sur la commune,
• Réseaux de chaleur, chaudières collectives au bois dans les bâtiments publics
• Université pour les particuliers, ….

C’est à vous !

		O-C, O-M **?** **N-C, N-M**	Décrivez vos engagements, les moyens et le calendrier envisagés pour chacun des thèmes suivants, ou alors les motifs de votre réserve
1	Vous engagez-vous à mettre en œuvre pour la commune un schéma directeur « Energie», assorti d’un plan d’actions et d’investissements pluriannuel 2023-2030		
2	Réduire drastiquement la consommation d’électricité dans les bâtiments publics : mairie, écoles, gymnases, … en particulier par une isolation plus performante		
3	Diminuer et optimiser la consommation d’énergie de l’éclairage public		
4	Concevoir les bâtiments publics nouveaux, et les réhabilitations, à énergie positive et à haute performance environnementale : application aux projets en cours et à venir : gymnase du Raquin, …		
5	Introduire les énergies renouvelables dans les bâtiments communaux où elles sont pertinentes et valoriser la démarche auprès des habitants		
6	Contraindre les réalisateurs des projets en cours et à venir, dans laquelle la commune intervient à adopter les mêmes critères environnementaux : maison de santé, résidence sénior, …		
7	Sensibiliser, convaincre et accompagner les commerces, les entreprises à une réduction forte de leur consommation énergétique		
8	Développer des outils pédagogiques à destination de la population pour réduire fortement la consommation d'énergie		
9	D’autres engagements ?		

3. Soutenir, valoriser et privilégier le « LOCAL »

CONSTATS

• Beaucoup de trajets pourraient être supprimés ou minimisés en faisant appel aux produits, services et compétences internes ou proches de la commune.

• **Agriculture :**
  - L'autosuffisance alimentaire est très limitée : dans les grandes villes, le stock alimentaire est estimé à 3 jours en cas de rupture d'approvisionnement,
  - Peu de maraîchage dans la commune, alors que la demande en légumes est forte,

• **Commerce :**
  - Peu de commerces dans la commune pour une population de plus de 10000 habitants

• **Professionnels des travaux et services :**
  - Notre territoire est riche en PME de tout genre. Il est aujourd'hui très facile d'acheter local. Le développement de l'e-commerce permet également à de nombreuses entreprises de de se faire connaitre du grand public.

OBJECTIFS

• Améliorer la résilience de la commune en réduisant la dépendance aux approvisionnements extérieurs et en structurant l'offre pour les besoins du territoire,
• Eviter les trajets inutiles et réduire la distance parcourue par les marchandises et les aliments, et donc réduire l'impact négatif éventuel du transport sur l'atmosphère,
• Au niveau économique, réduire la perte de ressources financières vers l'extérieur en encourageant les producteurs locaux et les entreprises locales à participer, y compris en B2B
• Favoriser l'économie circulaire : vente directe et circuits courts pour les produits locaux,
• Réaliser des économies en supprimant des intermédiaires,
• D'un point de vue sanitaire, consommer des produits d'origine contrôlée, qui ne contiennent pas ou peu de conservateurs chimiques car ils seront consommés sur place et donc dans un délai plus court,
• Favoriser l'emploi local et le développement économique de la commune en achetant local
• Créer du lien entre habitants, producteurs, professionnels et commerçants,

COMMENT FAIRE ?

• Agriculture :
  - Soutenir l'installation de nouveaux producteurs et de l'activité agricole en général,
  - Mettre en place une filière d'approvisionnement pour la restauration collective et la restauration en général, une régie maraîchère communale par exemple (Cf. Mouans-Sartoux, Langouët, Vannes, ….),

• Commerce :
  - Soutenir le petit commerce sous toutes ses formes : commerces existants, magasin coopératif, vente directe en libre-service, épicerie, café associatif, vente en vrac, AMAP (paniers), marchés hebdomadaires, …
  - Imaginer des dispositifs solidaires pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer ou qui ont besoin d'être accompagnées pour faire leurs courses dans la commune.

• Professionnels :
  - Développer des projets d'insertion sociale
  - Impulser le regroupement d'entreprises indépendantes, avec création d'un portail transactionnel B2B pour faciliter l'accès aux services pour les membres du Regroupement

• Achats publics :
  - Recruter des employés locaux à compétences égales,
  - Introduire des clauses de préférence locale, légales, dans les appels d'offres publics,

• Général :

- Rapprocher les mondes des agriculteurs, des commerçants, des professionnels et industriels, de celui des habitants de la commune : créer des ponts, découverte du travail quotidien (portes ouvertes), circuits courts, actions de solidarité des citoyens, …
- Créer une monnaie locale pour favoriser l'économie de proximité et contribuer à soutenir la production et l'emploi locaux

QUELQUES INITIATIVES

• Agriculture :
- Augmentation progressive du bio / local dans les cantines scolaires, maisons de retraite, crèches, …
- Mise à disposition de terrains pour du maraîchage,
- Mise en relation de propriétaires qui recherchent ou mettent un potager à disposition,
- Magasin de produits locaux, dépôt-vente de produits fermiers dans certains commerces,
- Marchés paysans,

• Commerce :
- Opération avec les commerces et producteurs locaux : « Je fais mes courses dans ma commune ! »
- Contributions apportées par la commune et/ou des entreprises avec l'émission de bons d'achat bonifiés, pour encourager les citoyens à l'achat local,
- Défi proposé aux citoyens pouvant se le permettre de réserver systématiquement une part de leur budget hebdomadaire (par exemple 30 €) pour des produits et services locaux pendant un an.
- Mise à disposition par la commune de locaux à loyer réduit pour l'accueil de nouveaux commerces apportant à la commune une offre nouvelle

• Professionnels :
- Campagne marketing globale,
- Mise en ligne d'un répertoire de l'offre locale,
- Créer un portail transactionnel et ainsi contribuer à favoriser l'achat local

C’est à vous !

		O-C, O-M **?** **N-C, N-M**	Décrivez vos engagements, les moyens et le calendrier envisagés pour chacun des thèmes suivants, ou alors les motifs de votre réserve
1	Réserver du foncier pour l’installation de nouveauxux maraichers et arboriculteurs, pour compléter l’offre alimentaire locale ; les accompagner au démarrage		
2	Mettre en place une filière d’approvisionnement pour la restauration collective locale et la restauration en général		
3	D’autres engagements pour développer l’agriculture locale ?		
4	Mettre à disposition des locaux à loyer réduit pour l’accueil de nouveaux commerces apportant à la commune une offre nouvelle		
5	Lancer une opération avec les commerces et producteurs locaux : « Je fais mes courses à Chassieu !		
6	D’autres engagements pour développer le commerce local ?		
7	Fédérer les professionnels locaux		
8	D’autres engagements pour développer l’appel aux professionnels et aux services locaux ?		
9	Recruter des employés locaux à compétences égales		
10	Introduire des clauses de préférence locale, légales, dans les appels d’offres publics		
11	D’autres engagements ?		